

Le dispositif éco énergie tertiaire / décret tertiaire

Quels bâtiments sont concernés ?

Seuil de 1000 m² :



Bâtiment d'une surface supérieure ou égale à 1 000 m² exclusivement alloué à un usage tertiaire



Toutes parties d'un bâtiment à usage mixte qui hébergent des activités tertiaires et dont le cumul des surfaces est supérieur ou égal à 1000 m²



Tout ensemble de bâtiments situés sur une même unité foncière ou sur un même site dès lors que ces bâtiments hébergent des activités tertiaires sur une surface cumulée supérieure ou égale à 1 000 m²

- Tertiaire public et privé
- Concerne propriétaires et locataires
- Exemptions : Constructions provisoires, lieux de culte, activités à usage opérationnel à des fins de défense, de sécurité civile et de sûreté intérieure

Le dispositif éco énergie tertiaire / décret tertiaire

Quelles sont les obligations ?

Il s'agit de :

- Déclarer ses consommations d'énergie annuellement, sur la plateforme dédiée
- Réduire progressivement sa consommation d'énergie : seuils à atteindre en 2030, 2040 et 2050

Au 30 septembre 2022 :

- S'inscrire sur la plateforme OPERAT
- Déclarer les bâtiments assujettis
- Déclarer les consommations d'énergie des années 2020 et 2021
- Choisir une année de référence (2010-2019) et déclarer la consommation associée

Le dispositif éco énergie tertiaire / décret tertiaire

Quels sont les objectifs à atteindre ?

Réduire progressivement la consommation énergétique du bâtiment de :

40% en 2030

50% en 2040

60% en 2050

- par rapport à une année de référence qui ne peut être antérieure à **2010**

- mesurée en **énergie finale**, tout usage confondu (consommation disponible sur la facture)

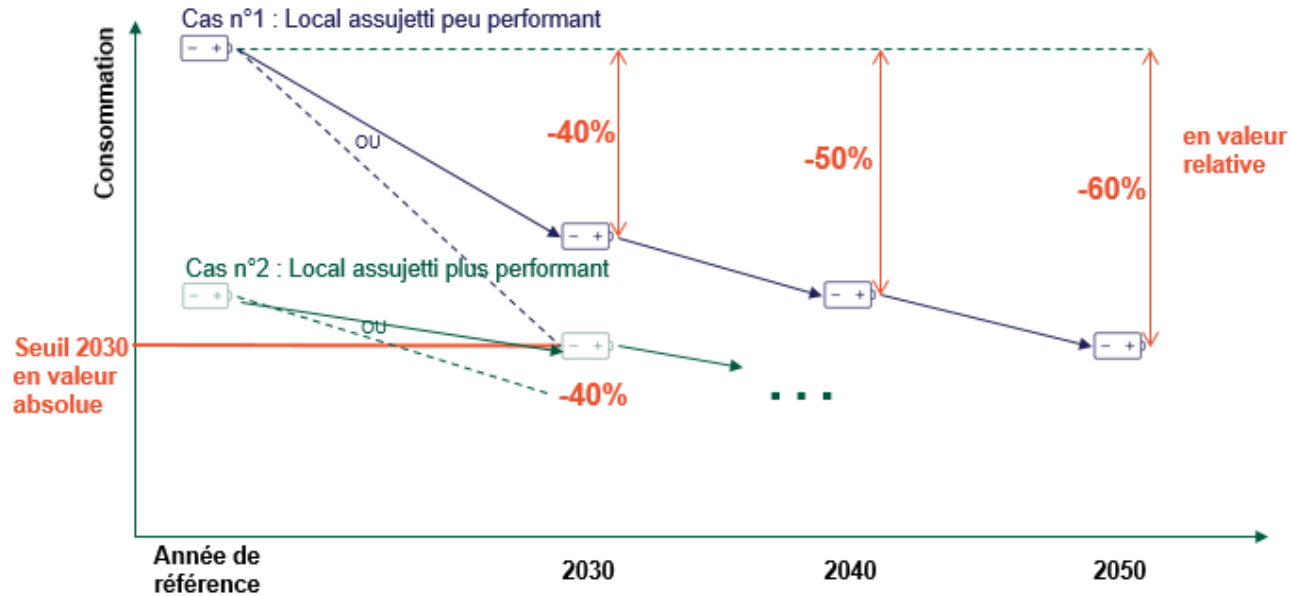
OU

Atteindre par décennie une **consommation d'énergie seuil**, définie en fonction de la catégorie du bâtiment.

Valeur absolue fixée pour chaque décennie en fonction de la catégorie du bâtiment et des meilleures techniques disponibles (arrêté).

Le dispositif éco énergie tertiaire / décret tertiaire

Quels sont les objectifs à atteindre ?



Le dispositif éco énergie tertiaire / décret tertiaire

Possibilités d'adaptation

Modulation des objectifs :

- 1) Contraintes techniques, architecturales ou patrimoniales → **dossier technique**
- 2) Changement d'activité, évolution du volume d'activité → **automatique** : renseignement des indicateurs d'intensité d'usage sur OPERAT
- 3) Disproportion économique → **dossier technique**

Mais aussi :

- Mutualisation des résultats
- Déduction des recharges de véhicules électriques
- Cas de l'autoconsommation d'énergies renouvelables

Le dispositif éco énergie tertiaire / décret tertiaire

Ressources utiles

- Plateforme OPERAT : <https://operat.ademe.fr>
 - FAQ
 - Plaquettes, fiches, décryptages, étude de cas
 - Guide utilisateur OPERAT
 - Replays webinaires
 - à venir : modules de e-learning
- Contacts :
 - réglementation : solene.piriou@developpement-durable.gouv.fr ou à vos interlocuteurs en DDTM
 - support OPERAT : operat@ademe.fr



Le dispositif éco énergie tertiaire / décret tertiaire



ACCUEIL STRUCTURE **EFA** CONSOMMATIONS PARAMÉTRAGE CONTACT RESSOURCES FAQ

● Assujettissement ● Établissement ● Assujettis ● Cadre de reporting ● IUB ● Synthèse

Sélectionnez votre qualité d'assujettissement sur cette entité fonctionnelle *

- Propriétaire occupant
- Propriétaire non occupant (propriétaire bailleur, vacance ou propriétaire d'un bien mis à disposition...)
- Preneur à bail ou occupant
- Syndicat ou association de copropriétés (ASL, AFUL...)

Sélectionnez le cas d'assujettissement correspondant à cette entité fonctionnelle *

- Cas 1 - Bâtiment hébergeant exclusivement des activités tertiaires (avec ou sans activités accessoires) - Bâtiment totalement tertiaire
 - Cas 1a - Une seule entité fonctionnelle (propriétaire occupant unique ou mono locataire)
 - Cas 1b - Plusieurs entités fonctionnelles (multi occupations totalement tertiaire)
- Cas 2 - Partie(s) de bâtiments à usage mixte hébergeant des activités tertiaires - Lot(s)
- Cas 3 - Ensemble de bâtiments situés sur une même unité foncière ou sur un même site hébergeant des activités tertiaires - Site

Abandonner

Suivant



Prioréno

**Dispositif partenarial
pour faciliter la décision
de rénovation des
Bâtiments publics**

1	Présentation du service	3
2	Appel à manifestation d'intérêt	19

Enjeux

Des enjeux stratégiques pour la transition énergétique en France



Plan de relance : 100 milliards d'€

30 milliards d'€ destinés à la transition écologique

4 milliards d'€ pour la **rénovation énergétique de bâtiments publics**.

Objectif : atteindre la neutralité carbone d'ici 2050

2nd dépense des collectivités

76% de la consommation énergétique des communes

Bâtiments des collectivités : 280 Millions de m²

1/3 des émissions de CO₂ des bâtiments de France

Sondage (Enquête BVA Group, juillet 2021) :

- 74% des collectivités ont des projets de rénovation énergétique des bâtiments publics
- 2nde priorité en termes d'investissements financiers

La **Banque des Territoires** mobilise 2,5 Milliards d'€ financement et vous propose un accompagnement dans votre prise de décision:

- Conseil et co-financement d'étude en ingénierie
- Prêt GPI Ambre (taux fixe ou révisable) ou l'Edu Prêt pour les écoles
- Convention Intracting
- Marché de partenariat de performance énergétique (MPPE)

Des dynamiques de rénovation du bâti des collectivités en retrait des ambitions partagées ; malgré l'intérêt largement exprimé dans les territoires

Problématiques

Quels freins à la rénovation énergétique ?

Des collectivités qui manquent d'informations sur leur patrimoine et leurs consommations (*parfois même avec méconnaissance du nombre exact de bâtiments dans le patrimoine*)

Services numériques proposés parfois complexes et qui nécessitent le recours à une expertise externe

Indicateurs pertinents pour la prise de décision et valorisation du projet de rénovation auprès des tiers

Des projets associés à des problématiques plus globales qui demandent une approche agrégée (dynamiques territoriales, offres complètes de l'initialisation du projet au suivi de sa performance)

L'Etat, la Banque des Territoires, Enedis et GRDF déploient un service gratuit d'accompagnement dédié aux collectivités pour aider la décision de rénovation des bâtiments publics : Prioréno

Prioréno vise à faciliter la décision en identifiant les 10 à 20% de parc sur lesquels concentrer la décision des élus locaux en matière d'études puis de mise en chantier. Il ne vise donc pas l'exactitude et ne remplace pas les études (au contraire) : outil de politique publique et pas (nécessairement) outil expert

Prioréno, un dispositif partenarial de long terme qui va progressivement monter en puissance grâce aux apports de chacun



Convention signée le 16 février 2022 par :

- Le Ministre de la Cohésion des Territoires, Joel GIRAUD ;
- La Ministre du Logement, Emmanuelle WARGON ;
- Le Directeur Général D du Groupe Caisse des Dépôts, Olivier SICHEL ;
- Le Secrétaire Général d'ENEDIS, Jean-François VAQUIERI
- La Directrice Générale de GRDF, Laurence POIRIER-DIETZ



Prioréno

Un outil data au service de l'intérêt général

Pour quoi ?	<ul style="list-style-type: none">• Fournir une vision du parc immobilier• Aide à la priorisation des rénovations des 10 à 20% du parcs les plus consommateurs en énergie• Aide à la décision et à la communication
Pour qui ?	<ul style="list-style-type: none">• Pour les services experts et les organes de décision des Collectivités ; et Conseillers Energie
Périmètre ?	<ul style="list-style-type: none">• Toutes les collectivités territoriales de France métropolitaine et bientôt pour les collectivités ultra-marines• Tous les bâtiments à usage public
Quand ?	<ul style="list-style-type: none">• Début juillet 2022 un AMI sur le site www.banquedesterritoires.fr et accès pour tous à la rentrée
Modalités ?	<ul style="list-style-type: none">• Mise à disposition de l'outil sur votre espace client• Deux niveaux de services :<ul style="list-style-type: none">• Accès aux informations sur le parc et les consommations énergétiques précises par compteur, priorisation des bâtiments pour tout le parc et par usage• Version suivante: accès aux données publiques agrégées du parc

Positionnement de Prioréno

1. Un **dispositif 100% gratuit** pour les collectivités, aujourd'hui comme demain, qui vient en **complémentarité des différentes offres de marché** (différentes expertises conduites)
2. **Un dispositif qui va monter en puissance :**
 - **Lancé en MVP seulement 4 mois après la signature de la Convention en février 2022 !**
 - **Basé sur le principe de versioning :**
 - Les **fonctionnalités**, qu'il s'agisse de celles testées et validées en expérimentation ou de futures, seront progressivement intégrées à la version industrialisée sur une base trimestrielle ;
 - **Données progressivement ajoutées** dans la version industrialisée : zonages ORT (ACV, PVD), potentiel photovoltaïque, taux d'occupation des écoles ...
3. **Des données disponibles, avec une optimisation de la mise en qualité par chaque collectivité :**
 - **Sans se substituer à l'expertise locale** : données mises en qualité par les collectivités qui ont l'expertise terrain
 - **Bâtiments disponibles** : cas de bâtiments ponctuellement absents qui pourront être rajoutés dans Prioréno ; mais Prioréno propose la meilleure représentativité avec par ex 97% des écoles présentes (VS Fichiers Fonciers et BNDB)
 - **Méthodologie retenue concernant les surfaces** : évaluées sur la base des images aériennes de l'IGN (pas Carrez) ; seule évaluation disponible sur l'intégralité du parc, et qui par l'approche homogène appliquée à l'ensemble du parc a fait la démonstration de sa pertinence
 - Prioréno ne se positionne pas au même niveau qu'**OPERAT mais il facilite la préparation des données**
4. **Un élargissement progressif de l'écosystème** auquel vous pouvez participer ; dont échanges en cours pour :
 - **L'extension territoriale** : Outre-Mer et Corse ;
 - **L'extension sur les énergies et réseaux** : négociations en cours avec l'UFE, l'Agence ORE etc

Prioréno : 2000 Go de données croisées

Chaque CT améliore la qualité des données la concernant

Connaissance foncière, bâtiminaire, et énergétique

Connaissance énergétique

Connaissance « Au-delà »



MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



MINISTÈRE CHARGÉ DU LOGEMENT



Parcelles cadastrales appartenant à des personnes morales
Périmètre des parcelles





Géométrie et localisation des bâtiments
Géométrie et localisation des zones d'activités ou d'intérêt




 GAZ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE






 Union Française de l'Electricité

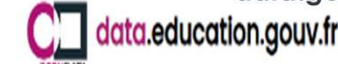
Compteurs électrique et gaz
Localisation
Consommation énergétique



namR



data.gouv.fr



data.education.gouv.fr

Données innovantes :
Usages des bâtiments dont écoles
Potentiel Photovoltaïque
Potentiel rénovation toiture
Zonages : QPV, ORT
ACV/PVD ...

Prioréno

- Plateforme Banque des Territoires garantissant la protection des données
- Traitement des base de données
- Algorithmes de Prioréno

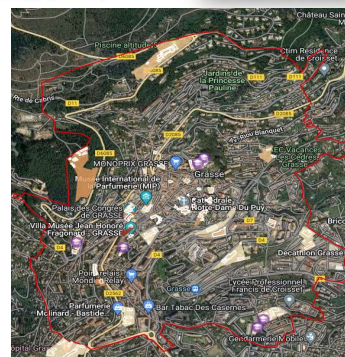
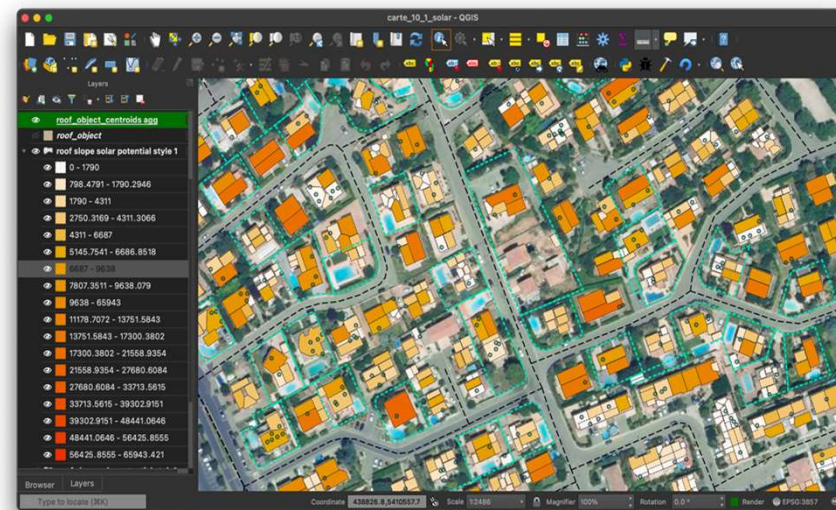
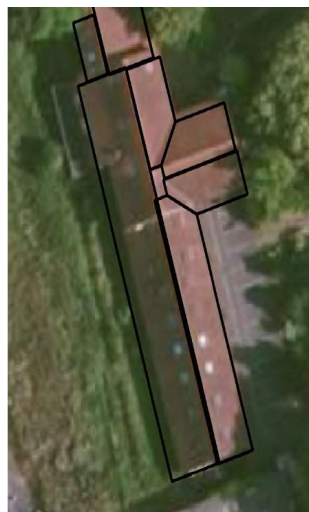


Des données innovantes, progressivement disponibles **namR** dans Prioréno pour accompagner la priorisation

Potentiel solaire (KWH / an) calculé à partir des caractéristiques de la toiture et des données météorologiques. Segmentation de la toiture faite par image aérienne (**computer vision**).

Produit par le **partenaire NamR** (ainsi que les attributs **Surface utile tertiaire RT** ainsi que **Préconisation d'isolation de la toiture** (modalités : "Action prioritaire", "Action secondaire", "Conseillée et/ou à envisager selon autres travaux"))

Zonage ACV / PVD permettant de cibler / concentrer les priorisations sur les bâtiments au sein des zones éligibles à un certain nombre de dispositifs



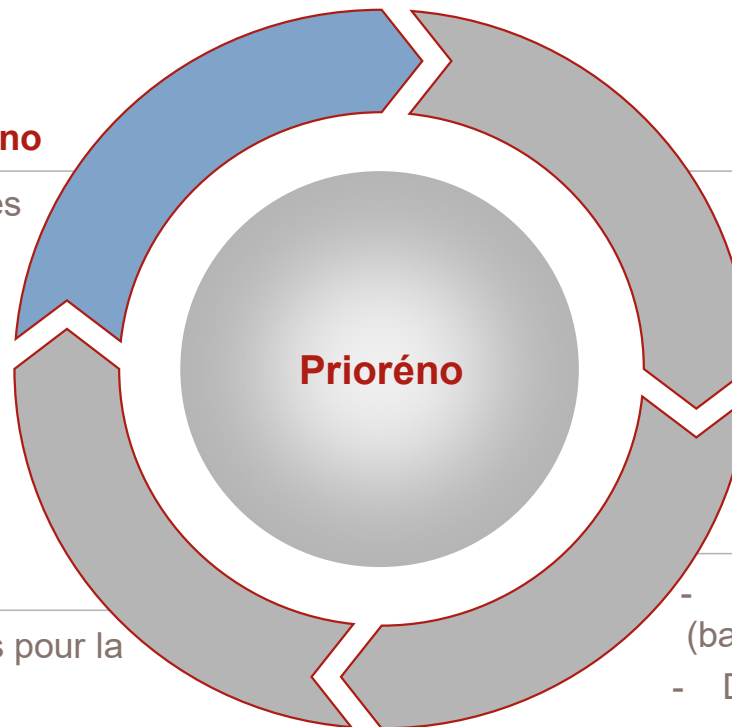
Prioréno : mécanique de qualification des données, au service des collectivités et partenaires

1. Mise à disposition « clé en main » des données les plus qualifiées possibles par Prioréno

- Utilisation des bases publiques
- Données partenaires
- Utilisation des algorithmes

4. Partage d'une base fiable et validée par les acteurs les plus proches

- Mise à disposition des données pour la collectivités et ses prestataires
- Pistes à explorer pour mise à disposition des services de l'Etat



2. Vérification, examen de ces données par la collectivité

- Prise de connaissance via cartographies et extractions
- Comparaisons avec SIG et études

3. Enrichissement, validation par les collectivités et experts

- Implémentation dans l'outil via fichiers (batiments, caractéristiques, énergies etc)
- Demain mise à disposition d'interfaces pour modifier localisation via la cartographie

Présentation de Prioréno

(Version en cours d'industrialisation)

[Version Parcours Plateforme](#)

Présentation de Prioréno

(Version mise à disposition pour la phase d'AMI)

Présentation des résultats de Prioréno

Des résultats solides

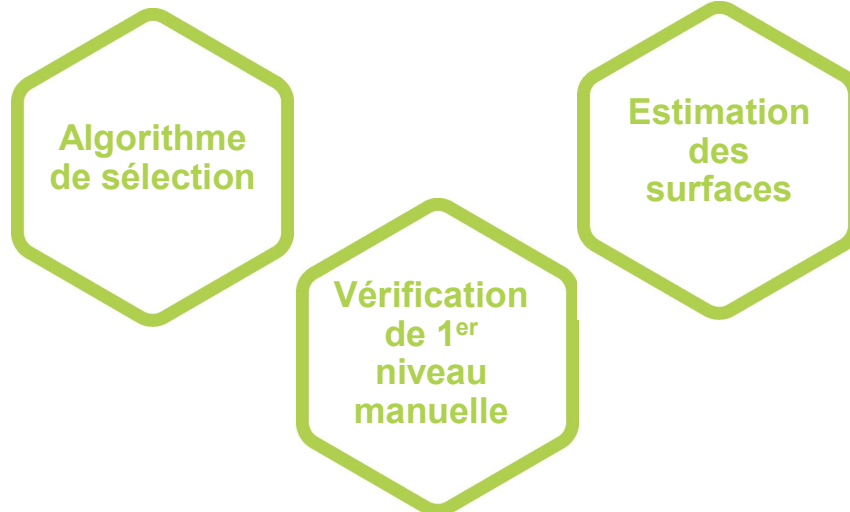
Des résultats très positifs des 60 collectivités expérimentatrices. Mais au-delà :

L'expérimentation en synthèse :

- 1 640 bâtiments.
- 1 471 794 m² de surfaces estimées.
- 29 970 KWh/m² de consommation électrique.
- 16 767 KWh/m² de consommation gaz.
- 46 738 KWh/m² de consommation globale (électricité + gaz).

Expérimentation avec la ville de Grasse (Alpes-Maritimes)

Comparaison avec un audit énergétique



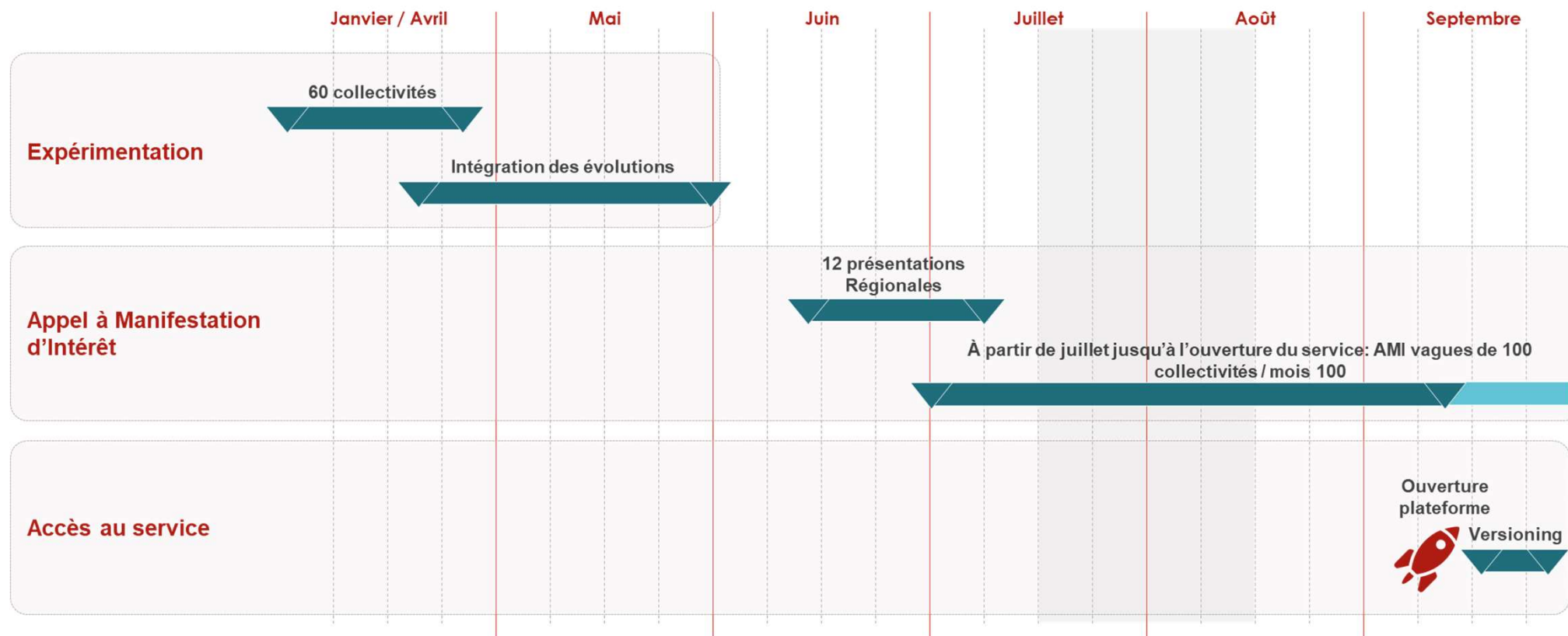
Prioréno génère automatiquement le même TOP 10 des établissements scolaires à rénover en priorité que les études menées par ailleurs !



Mais quels avis concrets et vision des élus sur Prioréno ?



Planning du service



Des formations à l'utilisation de Prioréno et Retour d'expérience prévues. La 1^{ère} aura lieu le 26 septembre à 14h30 avec le partenaire IdealCo

1	Présentation du service	3
2	Appel à manifestation d'intérêt	19

Appel à Manifestation d'intérêt : candidatez dès à présent !

Objectif: Après une expérimentation sur 6 mois pour 60 collectivités. L'objectif est de démontrer notre capacité à embarquer des centaines de collectivités en quelques semaines.

Face à l'intérêt identifié, permet d'absorber en séquençant les candidatures dans le même temps que l'ouverture du dispositif dès l'été, avant l'ouverture globale à la rentrée

Lancement: Campagne e-mailing début juillet. Publication d'une page d'accès publique sur la plateforme Banque des Territoires (accès pour toutes les collectivités). Cellule Banque des Territoires traitant les demandes et récupérant les documents.

Comment accéder au service:

1. Vous candidatez par un simple mail à l'adresse : contact-prioreno@caissedesdepots.fr en y joignant les pièces d'identité et mail des personnes associées e vous prenez connaissance des documents attendus et de leurs formats (cf annexes)
2. Nous prenons ensuite la main :
 - A. Vérification des pièces et de l'identité (possibilité d'associer plusieurs collaborateurs à un compte)**
 - B. Récupération des PRM et PCE (électricité et gaz) => cf. détail des informations**
 - C. Récupération des autorisations d'accès aux données (format juridique imposé)**
 - D. Réalisation des traitements / Contrôles des résultats
 - E. Mise à disposition de la restitution sur un espace sécurisé et individuel

Pour l'intégralité des collectivités ayant fourni ces éléments, ceux-ci se retrouvent directement dans Prioréno
Toute collectivité ayant candidaté sera a minima informée et suivie lors de la mise à disposition du service sur la plateforme

Votre mission : fournir une liste des PRM / PCE de qualité pour les autorisations d'accès aux API Enedis et GRDF !

N°PRM	N°PCE	Libellé	Catégorie	Adresse	Code INSEE	Code Postal	Commune
14 chiffres Si KO : alors Erreur format	'GI' + 6 chiffres ou 14 chiffres Si KO : alors Erreur format	Champ libre Alerte si le libellé du site mots-clés suivants : - 'SERVICE', - 'SURVEILLANCE', - 'VIDEO', - 'CAMERA', - 'JARDIN', - 'FONTAINE', - 'ILLUMINATION', - 'CARREFOUR', - 'ROND POINT', - 'ARROSAGE', - 'CIMETIERE', - 'WC', - 'SANITAIRES', - 'FESTIVITE', - 'FORRAIN', - 'EIR', - 'ECLAIRAGE', - 'FEUX TRICOLORES', - 'STOCKAGE', - 'Logement'	Valeurs possibles: • 'Administratif ou militaire' • 'Culture et loisirs' • 'Gestion des eaux' • 'Religieux' • 'Santé' • 'Science et enseignement' • 'Sport' • 'Autres' ou NULL	Règle : • Si adresse non renseignée et PRM renseigné alors : récupération chez l'API Enedis avec le n°PRM puis standardisation • Si adresse renseignée alors standardisation • Si aucune adresse alors KO : alors Erreur format	5 chiffres déduite de l'adresse	5 chiffres déduite de l'adresse	Nom de commune

La qualité des données que vous renseignez (dont les libellés proposés - textmining) en faveur de la qualité des optimisations des matchings géographiques proposés !

Prioréno bénéficiera du nouveau Portail Collectivité Enedis

Disponible fin juin 2022



La page « **Mes compteurs** » permet au client d'avoir une vue des PRM pour lesquels il est titulaire

The screenshot shows the 'Mes compteurs' page on the Enedis portal. A red box highlights a list of PRM (Private Reference Numbers) with the following details:

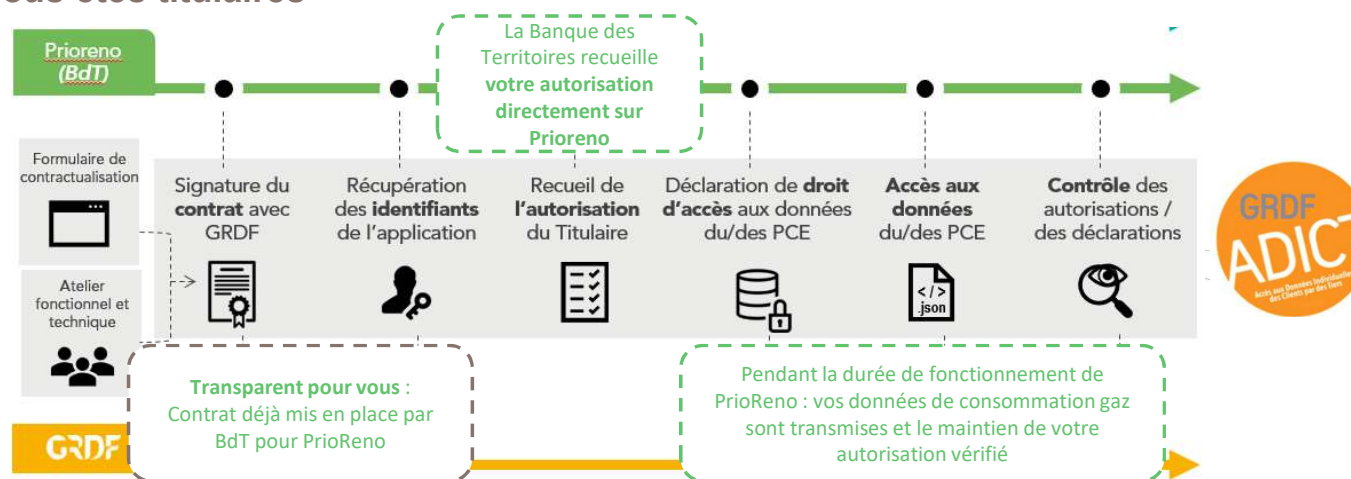
Numéro de PRM	Adresse, ville ou code postal	Consommation / Production	Puissance soustraite	Puissance de raccordement	Commencant / Non commencant	Debut de mise en service	Etat
PBM : 42568306729380	42 rue des Hortemoises 98120 Beaugard	Consommation Debut contrat : 19-déc-20	6 kVA	12 kVA	Communicant	Mise en service le 5-mai-19	En service
PBM : 31532156145164	31 rue des Fleurs 98120 Beaugard	Consommation Debut contrat : 9-juil-19	30 kVA	36 kVA	Non communicant	Mise en service le 30-mars-19	En service
PBM : 56980028849448	56 rue des Tilleuls 98120 Beaugard	Consommation Debut contrat : 25-juil-20	48 kVA	128 kVA	Communicant	Mise en service le 15-déc-18	En service
PBM : 52232489060248	52 rue des Chênes 98120 Beaugard	Consommation Debut contrat : 6-oct-20	9 kVA	12 kVA	Communicant	Mise en service le 31-août-19	En service
PBM : 75976845026464	75 rue des Iris 98120 Beaugard	Consommation Debut contrat : 29-avr-20	non applicable	12 kVA	Communicant	Mise en service le 5-juin-19	En service

Vous trouverez ici vos PRM et pourrez autoriser la Banque des Territoires à récupérer la consommation associée directement dans nos outils, comme présenté juste après par GRDF pour le gaz.

Un accès transparent aux APIs GRDF ADICT

PrioReno connecté aux services de fourniture automatique de données de consommation gaz

GRDF met à disposition de Prioreno, de façon sécurisée, transparente pour vous, les données de consommation gaz des contrats dont vous êtes titulaires



Vos interlocuteurs **GRDF** habituels (à retrouver [ici](#)) accompagnent vos démarches de rénovation :

- Si vous n'êtes pas titulaire du contrat de fourniture de gaz, comme avec les contrats « P1 de Fourniture et gestion de l'énergie » : [Téléchargez là](#) le modèle d'autorisation à transmettre pour signature à votre prestataire.
- Donner suite à vos décisions après utilisation de Prioreno grâce à son expertise sur les solutions gaz et gaz renouvelables.
- Pour mettre en œuvre les actions prévues dans vos documents de planification, répondre à vos obligations du décret tertiaire.

Annexes

Fonctionnalités d'extraction du service plateforme

Au-delà de la visualisation des données d'un point de vue cartographique, possibilité d'extractions de Prioréno :

Une table au niveau bâtiments :

- Identifiant du site
- Identifiant du bâtiment
- Adresse
- Usage du bâtiment
- Surface estimée
- Date de construction
- Consommation par type d'énergie estimée (moyennée au site sur la base de la surface du bâtiment sur données réelles Enedis et GRDF), fournie pour les 3 dernières années

Cette extraction ne permet pas d'alimenter directement OPERAT puisque Prioréno ne se situe pas au même niveau

En revanche l'extraction permet de préparer l'approche tertiaire et facilite le travail préparatoire à OPERAT (travaux communs dédiés prévus)